

France LATERROT- MARSANNE

*Pierre BONAFOUS*  
*Comte de MELITO*  
*1786 – 1853*

*Un éclairage sur l'époque napoléonienne  
à travers un personnage lotois,  
neveu de Joachim Murat, roi de Naples*

*Biographie*



## POURQUOI CE RÉCIT ?

J'ai essayé de retracer la vie d'une famille bien humble à l'origine, mais pour laquelle un concours de circonstances, une page de l'histoire de France, a dévié la trajectoire.

Pourquoi l'histoire de cette famille, me direz-vous ? Tout simplement parce qu'une partie de son existence s'est déroulée dans ma maison de Mercuès. En effet, quelle belle surprise lorsque j'ai découvert que près de deux siècles auparavant, cette propriété avait appartenu à la sœur du roi de Naples, Joachim Murat, beau frère de Napoléon... Et, de fil en aiguille, j'ai tenté de reconstituer la vie qui avait pu être celle de cette famille. Ce n'est pas tant le côté historique et glorieux qui m'importait, même si je ne peux le passer sous silence dans mon récit, (ce passé glorieux ne s'est pas déroulé à Mercuès!), mais l'autre côté de la médaille, la vie privée de ces personnages au lendemain de cette période fascinante, ce pan de vie dont les manuels d'histoire ne parlent pas...

Parmi tous ces personnages, deux ont pour moi une particulière importance, les deux propriétaires successifs de la propriété de Mercuès précisément : Antoinette Murat, épouse Bonafous, sœur du roi Joachim, et de ce

fait, alliée à la famille de Napoléon Bonaparte, et Pierre, son fils aîné.

En effet, Antoinette, petite paysanne du causse lotois, qui ne sait pas écrire, se retrouve de par le mariage de son frère Joachim avec Caroline Bonaparte, alliée de l'Empereur des Français. Cela a de quoi lui tourner la tête...

Son fils aîné, Pierre, né sous l'ancien régime et mort sous le second Empire, a vécu de par sa carrière militaire, dans le cercle rapproché de son oncle Joachim. Sa vie professionnelle sera interrompue définitivement par la Restauration qui le privera même de ses droits à la retraite.

Dans la personne de Pierre Bonafous, c'est l'homme, l'époux, le père qui m'a intéressé, le patriote qui pensait sincèrement que sa formation militaire lui aurait permis de servir utilement son pays après les soubresauts survenus au cours du quart de siècle précédent et qui a dû ronger en vain son amertume et sa déception en exploitant la terre de ses ancêtres pour faire vivre déceimment sa famille.

Si les renseignements touchant à l'état civil et aux actes notariés sont des éléments de base indéniables et sans contestation possible, ils sont «secs», ils ne «parlent pas», pas assez pour moi, du moins.

Les revues «Cavalier et Roi» m'ont permis de recueillir certaines anecdotes ayant trait aux péripéties familiales, mais portant surtout sur la partie glorieuse des personnages, mais c'était déjà un éclairage appréciable.

J'ai eu surtout la chance d'obtenir des informations précieuses sur la période qui m'intéressait auprès des

Archives nationales, grâce à l'aimable autorisation du Prince Louis Murat me permettant l'accès au fonds Murat. J'ai pris ainsi connaissance de la correspondance échangée entre la famille de Pierre Bonafous et Lucien, fils du Roi défunt. C'est surtout au travers de ces échanges que j'ai pu prendre la mesure véritable de la vie de cette famille depuis la chute de l'Empire.

Monsieur Jean Verdier, mémoire de la commune de Montgesty, m'a donné de précieuses informations orales transmises de génération en génération. Son arrière-grand-père, Pascal Socirat, ancien maire de Montgesty, fut le tuteur de Gustave, fils aîné de Pierre Bonafous et interné à l'asile d'aliénés de Leyme. Monsieur Verdier a bien voulu me confier le livre de comptes que son arrière-grand-père tenait pour Gustave. Je l'en remercie infiniment.

Je ne remercierai aussi jamais assez les descendants de Pierre Bonafous, amusés de l'intérêt que je portais à leurs ancêtres, et qui m'ont remis documentations et photos des portraits de Pierre et de Julie son épouse en leur possession. J'ai donc eu entre les mains des trésors concernant une famille qui avait vécu dans ma maison il y a près de deux cents ans... Merci également à tous les amis, d'une compétence remarquable dans les recherches ingrates d'archives et qui m'ont été d'une aide précieuse dans l'élaboration de ce document.

Mais je considère ce récit comme non terminé, beaucoup trop de zones d'ombre persistant sur certains éléments de la vie de Pierre Bonafous notamment.

Aussi, je serais extrêmement heureuse si certains d'entre vous, intéressés par ce récit et très au fait des événements relatés, pouvaient apporter quelques pierres supplémentaires à l'édifice et enrichir la collecte d'informations que j'ai pu rassembler. C'est un puzzle auquel il manque encore de nombreuses pièces !

Un grand merci à tous, pour l'aide passée et celle à venir !

France MARSANNE <france.marsanne@free.fr>

*Note de l'éditeur*

*Nous vous demandons d'excuser la mauvaise qualité des photos utilisées, la collecte en a été difficile...*

*Si vous, lecteur, possédez une photo utile au sujet de ce livre, vous pouvez nous l'adresser, soit en PJ mail en fichier numérique, soit en version papier par poste, nous vous en garantissons un retour rapide après scan.*

*Nous insérerons ces photos dans la réimpression et vous remercions par avance.*

*contact@bordulot.fr – www.bordulot.fr*  
*BORDULOT ZA de Bel Air 47380 Saint-Etienne-de-Fougères*

GENEALOGIE D'ANTOINETTE MURAT ET JEAN BONAFIOUS

Jacquette 1746-1836	Pierre 1748-1792	Etienne 1750-1750	Jean 1752-1759	Perette 1755-1755	Guillaume 1757-1757	Antoinette 1759-1829	André 1760-1841	Madeleine 1763-1814	Jacquette 1765-1765	Jocham 1767-1815 x Caroline Bonaparte 1782-1839	
Antoinette MURAT 1759-1829		Jean PONS CRESPIY 1712-1782		x		Antoinette MMURAT x JEAN BONAFIOUS 1759-1829 1757-1822					
						Pierre 1786-1853 x Julie ANDRIEU 1800-1865		Rosalie 1789-1830 x Joseph LAFON 1781-1853		Eugène 1792-1829 x Clotilde MURAT 1795-1831	
Pierre BONAFIOUS et Julie ANDRIEU											
Jean 1818-1818	Gustave 1819-1876		Rosalie 1821-1822		Laetitia 1822-?		Laetien 1823-1884 x Marie DENIZOT		Clotilde 1825-1887 x Auguste DUPUY		Pauline 1834-? x J. Francois LAVAU



*Jeanne LOUBIÈRE*

**I**

**JEANNE LOUBIERES,  
ÉPOUSE DE PIERRE MURAT**



C'est Jeanne Loubières, modeste paysanne, qui est à l'origine de l'histoire que je vais vous raconter. Elle naît à Labastide-Fortunière, dans le département du Lot, en 1722; elle y mourra en 1806. Entre-temps, elle épouse Pierre Murat, né en 1721. Ils tiennent tous deux une auberge dans le village de Labastide-Fortunière. De leur union, Jeanne mettra au monde onze enfants, qui donneront naissance à leur tour à des princes, des ducs, des comtes, cela grâce à l'épopée de leur dernier enfant, Joachim, épopée ô combien romanesque qui rejaillira sur l'ensemble de la famille que voici<sup>1</sup> : L'aînée Jacqueline, (1746-1836) épouse Jean Sambat en 1768 et cette union donnera naissance aux familles Andrieu, Relhié, Laval, ducs de Casoli, ducs d'Avalos. Pierre (1748-1792), épouse en 1783 Louise Dastorg (1762-1832); leur fille Antoinette Murat deviendra princesse de Hohenzollern-Sigmaringen, d'où familles royales de Roumanie, de Belgique, de Yougoslavie, duc de Nemours, ducs d'Anhalt-Dessau; décédé trop tôt, il ne connaîtra pas la gloire de son frère Joachim. Etienne né en 1750, Jean en 1752, Perrette en 1755, Guillaumette en 1757, ainsi que Jacqueline en 1765, mourront en bas âge. En 1759, naissance d'Antoinette (1759-1829), mariée en premières noces à Jean Pons-Crespy et en deuxièmes noces à Jean Bonafous en 1784; c'est l'histoire de sa proche descendance qui fait l'objet de mon récit. Son cadet André né un an plus tard (1760-1841), épouse en premières noces Perette Issaly en 1791 et

---

<sup>1</sup> Vanel (Jean), « La mère de Joachim Murat : ses origines, sa famille, sa postérité », dans *Cavalier et roi* n°3 (1971), p.4.

deux ans après, Marie Besse ; il est le premier des comtes Murat, et sa descendance comprendra les marquis du Tillet, les barons Hervé-Gruyer, les comtes de Brosses, de Roux, les vicomtes de Monteynard, les familles Lebaudy, Gazelle, Firmin-Didot, Morin et de Talancé. Trois ans plus tard, naissance de Madeleine (1763-1814) épouse en 1799 d'Etienne Molinié, union qui donnera naissance aux familles Bruel, Maynard, Lafage. Et le onzième enfant, celui que l'on ne présente pas, Joachim Murat (1767-1815), qui épouse en 1800 Caroline Bonaparte ; leur descendance sera les princes Murat, les marquis de Pepoli, les comtes Rasponi, les princes de Torella, les ducs de Mouchy, les comtes Goluchowski, les barons de Chassiron, les barons Lejeune, les princes de Ligne, les princes Ruspoli, les comtes Spalletti-Trivelli, les princes Colonna, etc....Et c'est ce dernier enfant qui sera le membre le plus illustre de cette simple et laborieuse famille, qui, sans lui, serait tombée dans l'oubli le plus total.

Aujourd'hui, la postérité de Jeanne Loubières et de Pierre Murat s'étend au-delà des frontières de l'Europe et atteint les plus hauts rangs de la société ; qui aurait pu imaginer une chose pareille en cette fin du XVIII<sup>e</sup> ?

Et dire que Jeanne Loubières, très pieuse, avait rêvé de sacerdoce pour son plus jeune fils ! Quel effroi et certainement quelle admiration aussi pour cette brave paysanne devant la prodigieuse ascension de Joachim ! Et quelle opportunité pour les frères et sœurs de notre futur roi de sortir de leur simple et ordinaire condition.

**II**

**MARIAGE D'ANTOINETTE MURAT  
ET DE JEAN PONS-CRESPY**

À quoi rêve Antoinette Murat, 15 ans, en épousant le 9 février 1774 à Labastide-Fortunière, Jean André Pons-Crespy, laboureur<sup>2</sup>, âgé de 62 ans ?

Septième enfant de Pierre Murat et de Jeanne Loubières, Antoinette, qui ne sait pas écrire, est loin de se douter de l'essor social que va prendre sa famille grâce à l'incroyable destinée de son plus jeune frère, Joachim. Le pacte établi le 13 janvier 1774 lors de son premier mariage, précise la dot de la jeune mariée et la contrepartie apportée par son époux : *Le père de la mariée a constitué en dot la somme de 700 livres (100 immédiatement, les 600 autres en 6 paiements égaux, sans intérêt) et un trousseau constitué de 6 linceuls, 12 serviettes, 1 nappe, 1 assiette, 1 écuelle, 1 cuillé et 1 fourchette. Attendu que ledit Pons Crespy est en viduité, il donne purement et simplement à Antoinette, mais seulement en cas de prédécès la somme de 400 livres une fois payée, pour en faire et en jouir à ses plaisirs et volontés. Comme aussi au cas où ledit Pons Crespy viendrait à décéder sans avoir fait de testament, il donne à Antoinette la maison qu'il habite avec tous les meubles et effets qui s'y trouvent et dont ladite maison se trouvera ornée lors de son décès, de valeur 400 livres.*

Ce contrat est passé en présence de M<sup>e</sup> Hector Albareil, docteur en médecine habitant Montfaucon et de Jean Sembat habitant Soulomès. Les futurs époux n'ont pas signé, déclarant ne savoir, de même que ladite Loubières, mère.

---

<sup>2</sup> Un laboureur, dans la classe sociale paysanne de l'époque et de la région, était un homme disposant d'au moins d'une paire de bœufs et d'une exploitation agricole de plusieurs hectares dont quelques parcelles entourant l'habitation.

Aucun enfant ne semble être né de cette union que l'on peut supposer laborieuse et paisible. Antoinette vit ainsi dans le village où elle est née, à proximité de sa famille; elle ne sait pas encore de quoi sera fait son avenir. Pons-Crespy décède le 23 mars 1782, soit 8 ans après son mariage avec Antoinette, devenue une jeune veuve de 23 ans. En femme avisée et en prévision probable de son remariage qui va l'éloigner de Labastide, Antoinette règle alors la vente de ses biens; le 21 mai 1784, elle vend à Jean Roques, laboureur du village de Chanac une pièce de terre pour la somme de 1 000 livres; par acte du 7 juin 1784, elle reçoit de son père Pierre Murat, marchand aubergiste, la somme de 120 livres et ce, en paiement de pareille due pour le prix du bail à ferme consentie par ses soins en faveur de son frère Pierre Murat.

Pour une femme, cette façon de gérer seule ses propres biens est très moderne pour l'époque. C'est en effet seulement vers la deuxième moitié du XVIII<sup>e</sup>, et ce malgré un niveau d'instruction pour le moins élémentaire, que l'on voit apparaître une génération de femmes quercinoises capable de prendre leurs affaires en main, grâce à un bon sens pratique indéniable. La période révolutionnaire en Quercy, comme certainement dans d'autres régions, n'a pas été que l'apanage des hommes, les femmes y ont contribué largement, par leur vaillance et leur cœur, leur besoin de protéger leur famille, et par réaction courageuse aussi face aux misères endurées depuis la nuit des temps.

### **III**

## **MARIAGE D'ANTOINETTE MURAT ET DE JEAN BONAFOUS**

Deux ans après son veuvage, Antoinette épouse en secondes noces Jean Bonafous, laboureur, fils de feu Antoine et de Marie Couderc, de Crabillé, paroisse de Mongesty. Le mariage a lieu à Labastide-Fortunière le 15 juin 1784 et le contrat de mariage établi à l'occasion des noces d'Antoinette et de Jean, stipule que: ladite Murat, future épouse se constitue en dot tous ses biens, à l'exception d'une petite maison qu'elle a, située au présent lieu qui lui demeure paraphernale (la maison héritée de son premier mari?). Pour la même cause, ledit Pierre Murat (son père) confirme en faveur de ladite future épouse et au même titre de dot la donation ou constitution de 700 livres qu'il lui fit par son contrat de premier mariage avec Jean André Pons-Crespy, auquel ladite somme a été payée, suivant la quittance retenue par Guittard, l'autre desdits notaires, étant convenu que les biens de la future épouse, quoique dotaux, pourront valablement être échangés, vendus et aliénés, aux prix et conventions que ledit Bonafous, futur époux, trouvera à propos, auquel effet ladite future épouse lui donnera plein pouvoir de le faire.

Antoinette quitte donc son village natal pour aller vivre à Montgesty, au lieu-dit Crabillé, dans la maison de son époux. Distants d'une dizaine de lieues, les deux villages de Labastide et de Montgesty se ressemblent pourtant car tous deux perchés sur un plateau balayé par les vents; il a fallu quitter Labastide, gros bourg traversé par une route très fréquentée qui conduit de Clermont-Ferrand à Cahors, reliant ainsi l'Auvergne au Quercy, emprunter

à travers bois et prairies la vallée du Vert pour remonter sur le plateau de Montgesty où la terre produit le blé, le vin, les truffes et les noix, la vente de ces produits étant le seul négoce de cette contrée.

Implanté au carrefour d'antiques voies gallo-romaines, le village de Montgesty était jadis un lieu fortifié. Campée au milieu du village, l'ancienne église a gardé malgré de grosses transformations, un témoin important de l'ancien bâtiment, l'actuel clocher flanqué de sa tourelle à vis et qui fut épargné lors de la reconstruction de l'église en 1889.

Parmi le mobilier inscrit ou classé de cette église se détache un chef-d'œuvre issu de l'école espagnole du XVI<sup>e</sup> siècle représentant le Christ agonisant sur la Croix et pourrait bien provenir des campagnes de Joachim Murat auxquelles participa l'aîné des fils Bonafous, Pierre, l'enfant du pays qui en aurait fait don à l'église de son village natal.

Se trouve encore dans cette église une chapelle dédiée à un autre enfant natif de Montgesty, Saint Jean Gabriel Perboyre. En effet, cette modeste commune voit la naissance d'un futur saint né en 1802, mort en Chine en 1840 et qui sera canonisé en 1996 par Jean Paul II.

Antoinette est âgée alors de 25 ans, son époux Jean en a 27. Ils vont vivre ensemble jusqu'au 2 avril 1822, date du décès à Montgesty de Jean Bonafous. Trente-huit ans d'existence commune, bonne et mauvaise, leur auront permis de traverser la tourmente de l'époque révolutionnaire, les fastes et les orages de l'Empire, période durant laquelle leur proche famille se trouvera si



fortement impliquée, ainsi que pendant la période trouble qui suivra. De leur union vont naître 4 enfants, les voici:

L'aîné Pierre vient au monde le 1er janvier 1786 à Montgesty et décède le 20 janvier 1853 dans cette même commune, il deviendra colonel de cavalerie et épousera le 7 juillet 1817 à Soulomès, sa petite cousine Julie Andrieu. Il a pour parrain Pierre Murat, oncle maternel, et pour marraine Marie Couderc, sa grand-mère paternelle.

Joseph Bonafous, le futur officier de marine, naît le 2 mars 1788 à Montgesty et décède le 23 septembre 1863 à Anglars. Son parrain est Joseph Bonafous, son oncle paternel, et Jeanne Bonafous, tante paternelle sa marraine. Capitaine de frégate, directeur des paquebots à vapeur de Marseille, il épousera Marie Hortense Raynal à Albas, le 16 septembre 1818.

Naît ensuite Rosalie Bonafous, née à Montgesty en 1789, mariée le 28 brumaire an 11 (19 novembre 1804) à Montgesty à Jean-Joseph Lafon né aussi dans cette même commune le 5 juillet 1778; Joseph Lafon sera préfet du Tarn et député du Lot; Rosalie décédera à Caix, commune de Luzech, le 23 août 1830.

Jean Agapit Eugène Bonafous naît à Montgesty le 8 mai 1792 et décède en 1829 à Paris. Il a pour parrain Jean Sembat, oncle maternel et Marie Rose Bonafous, tante paternelle, comme marraine. Il deviendra comme son frère aîné officier de cavalerie. Chef d'escadron en demi-solde, il épousera Clotilde Murat, sa cousine germaine, le 8 février 1827 à Labastide-Fortunière.

Quatre beaux enfants dans une famille de laboureurs, quel avenir pour eux si ce n'est de suivre la trace de leurs parents... Mais il en sera tout autre... Quatre beaux enfants qui ne savent pas encore ce que va devenir et faire d'eux leur oncle Joachim...

**IV**

**LE QUERCY  
À LA NAISSANCE  
DE PIERRE BONAFOUS**

Mais comment se présentait le Quercy, la belle région lotoise qui est le lieu de notre récit, lors de la naissance de Pierre Bonafous? Sur le plan administratif, la réorganisation intervenue au début du XIX<sup>e</sup> a supprimé les municipalités de cantons et rétabli les anciennes communes; elle a restructuré aussi les départements divisés, non plus en districts mais en arrondissements.

Concernant le département du Lot, cette restructuration comprend les quatre arrondissements de Cahors, Montauban, Figeac et Gourdon; (l'arrondissement de Montauban sera détaché en 1808 du département du Lot pour former la presque totalité du nouveau département du Tarn et Garonne). Le Lot compte à cette époque plus de 380 000 habitants, un peu moins de 172 000 en 2012.

Le Quercy recouvre tout le secteur sud-ouest du département du Lot et est limitrophe au sud du nouveau département du Tarn et Garonne. Il est composé de la vallée du Lot et de plaines fertiles bordant cette rivière, de vignes et de causses arides, de terrains boisés. Une activité intense a lieu sur le Lot, rivière alors navigable, commerçant ainsi jusqu'à Bordeaux les produits du pays. Bien que le Quercy se trouve géographiquement dans une région au climat modéré, on relève déjà à cette époque-là des perturbations très marquées: les premiers jours de l'année 1786 sont si froids que le Lot se couvre de glace; en juin, d'importants orages occasionnent des dégâts considérables aux cultures et en novembre de la même année, la neige tombe tellement en abondance que les arbres se cassent, les chênes notamment; en janvier 1787,

un grand froid s'installe sur le Quercy, suivi par des vents violents détruisant arbres, toits et cheminées.

Le 14 juillet 1786, le Parlement commet une grave erreur, créant ainsi le mécontentement de la population, en révoquant l'usage qui veut qu'en Quercy par temps d'orage ou de menace climatique, les cloches des cathédrales, chapelles, couvents, églises et monastères, sonnent pour avertir la population du danger éventuel.

La ville de Cahors voit la fin des travaux de réfection du pont Notre Dame (Pont Vieux). Dès 1770, ce Pont Vieux d'origine romaine, devenu trop vétuste, menace ruine. Par sécurité, on utilise le bac à cet endroit-là jusqu'en 1786, date de mise en service du nouveau pont.

Sur le plan de l'insécurité, des émeutes opposent à Cahors des étudiants et divers corps de métiers, dont les meuniers; malgré plusieurs appels à l'ordre émanant des diverses autorités de la ville, celles-ci sont obligées de faire appel à un bataillon du régiment d'angoumois afin de rétablir le calme dans la ville. Après avoir dispersé la foule, le couvre-feu est instauré; les cabarets et lieux publics sont contrôlés de jour comme de nuit à la recherche des mutins dont la plupart désertent la ville. Les intempéries entraînant la misère, les émeutiers dénonçant les injustices, le levain est prêt pour participer activement à la révolution qui arrive...

V

**1815,**  
**EN FRANCE ET EN QUERCY**

Mille huit cent quinze, année de tous les malheurs pour l'Empire napoléonien; après la tentative échouée des Cent-Jours, Napoléon est prisonnier à Sainte Hélène; son beau-frère Joachim Murat, roi de Naples, est fusillé le 13 octobre de la même année.

Lors de l'abdication de Napoléon en mars 1814, deux clans se sont formés: ceux qui ont peur de perdre leurs avantages obtenus sous l'Empire (les bourgeois notamment qui ont acquis, souvent à bas prix, des biens nationaux) et ceux qui souhaitent le retour de la royauté avec les privilèges qui en découlent. Mais tout le monde souhaite ardemment la paix. Malgré le retour de cette paix tant espérée revenue avec les Bourbons, beaucoup de Français sont mécontents et ont la nostalgie de l'Empire bien que le traité de paix du 30 mai 1814 ampute le territoire de l'Empire le ramenant pratiquement aux frontières de 1792; est-ce là le résultat espéré après tant d'années de guerre? Par ailleurs, le chômage grandit, suite à la fermeture des fabriques d'armes notamment et les impôts augmentent sous forme de contributions indirectes entraînant de violentes réactions dans le pays. Enfin et surtout peut-être, avoir fait des officiers survivants de la Grande Armée des «demi-soldes», des nécessiteux à la limite de la misère, constitue le ferment le plus actif de l'opposition.

On retrouve le même climat délétère et revanchard que l'on a connu un quart de siècle plus tôt, lorsque la révolution triomphante voulait détruire des siècles de royauté absolue. Triste retour de balancier...

Les Quercinois, comme la plupart des Français ont soif de paix après un quart de siècle de guerre et ils renient alors ce qu'ils avaient adoré. C'est ainsi que les Cadurciens vont jusqu'à acclamer les ennemis d'hier dont le duc anglais de Wellington reçu en libérateur le 1er mai 1814. Ils accueillent de même le duc d'Angoulême de passage dans leur ville.

Le maréchal Ney, le « brave des braves », héros de la Moskowa, traître à la royauté revenue victorieuse, face à la terreur blanche qui s'est emparée du pays, pense avoir trouvé un abri sûr au château des Bessonies, situé aux confins du Lot et du Cantal, sur les contreforts des plateaux auvergnats. Il n'échappera pourtant pas à la vengeance des royalistes; il y est arrêté et fusillé en août 1815. Le général Jean Pierre Ramel, né en 1768 à Cahors et fervent partisan de Napoléon, est assassiné à Toulouse le 15 août 1815.

L'organisation administrative de la France à cette époque est extrêmement centralisée. La constitution du 22 frimaire an VIII (13 décembre 1799) stipule que le territoire européen de la France est divisé en départements et arrondissements communaux. Mais l'instauration du Consulat sacrifie toutes les libertés locales au bénéfice du pouvoir central représenté par le Préfet. Ce dernier est aidé pour assurer la gestion administrative du département par le conseil général formé de représentants des cantons choisis eux-mêmes par le Premier consul sur proposition du Préfet. C'est dire le réseau politique local solide sur lequel s'appuie le pouvoir



central. C'est dire aussi les règlements de compte qui se produisent dès 1814, alternativement par la Restauration et le retour de Napoléon avant sa chute définitive et le Quercy n'échappe pas au clivage constaté sur le plan national. Des exactions de part et d'autre se produisent inévitablement. Et les altercations sont nombreuses: en réaction à de nouveaux impôts infligés à la population, l'octroi de Cahors est incendié; des perturbations et de nombreux actes séditieux ont lieu dans le département au cours des années 1814-1815<sup>3</sup>.

Les Quercinois cachent aussi beaucoup d'insoumis, en rébellion contre la conscription pour les troupes napoléoniennes. Après les Cent-Jours, les troupes impériales vaincues traversent le Quercy pour rejoindre leurs centres de démobilisation. Par fidélité à Napoléon ou par esprit de chapardage, elles provoquent de graves troubles, capturant notamment des gendarmes et leur faisant crier « Vive l'Empereur ». Elles arrachent le drapeau royal à Figeac et commettent de nombreuses exactions du côté de Gourdon, entraînant de sérieux accrochages avec une horde de 400 paysans armés de fusils, faux, faucilles et autres armes blanches.

---

<sup>3</sup> AD46, série M. On mesure la situation à la lecture d'une du 23 mai 1814 du directeur général de la police du royaume à propos d'actes séditieux commis à Vayrac en mai 1814: les détails donnés par la lettre du préfet du Lot mis sous les yeux du Roi l'ont péniblement affecté. Par ailleurs, l'esprit de révolte ayant donné lieu à des scènes de même nature dans diverses communes du département, il n'en est que plus important de vous concerter avec les commandements militaires afin de mettre à la disposition des autorités locales une force armée imposante qui ne laissera à des têtes exaltées aucun espoir d'impunité ni même de résistance.

Le clan bonapartiste reste aussi sur ses gardes: en juin 1815 le maire de Saint-Céré est tenu de donner des renseignements apparemment d'ordre familial sur un certain nombre d'émigrés habitant sa ville mais qui semblent se réunir pour des raisons éminemment politiques.

Après la défaite de Waterloo et l'exil définitif de Napoléon, les hommes politiques locaux vont enfin pouvoir assurer leur avenir et c'est pourquoi le conseil général du Lot adresse le 14 juillet 1815 la missive suivante au roi: une conspiration dont les annales du monde ne fournissent pas d'exemple, avait de nouveau plongé la France dans le deuil et la désolation. Les chefs de cette faction exécrationnelle ont conduit Buonaparte, l'ennemi du genre humain, sur le trône du plus juste et du meilleur des rois; devenus maîtres de toutes les forces et de toutes les ressources de l'État, ils ont cherché, mais en vain, à éteindre dans le cœur des Français, cet amour pour ses Rois, qui en fait le caractère distinctif. Des manifestations royalistes se poursuivent; en juillet 1815 des drapeaux blancs ont été substitués au drapeau tricolore dans les communes de Montcuq, Castelneau et Puy-l'Évêque. Un Te Deum a été chanté à Castelneau. La gendarmerie a été insultée à plusieurs endroits, aux cris de *vive le Roy, vive les Bourbons*. Mais des constats d'émeute en août 1815 contre le retour de la royauté ont lieu dans le canton de Saint Germain: rassemblement de 400 hommes armés à Rampoux et à Lavercantière, à l'instigation du maire de cette commune. En octobre 1815, les armes de France

situées face à l'hôtel de ville de Saint-Céré sont couvertes d'ordures.

Anecdote cocasse: au sous-préfet de Gourdon qui sermonne en novembre 1815 le maire d'Ussel quant au maintien de la présence de l'aigle impérial sur le clocher de la commune, le maire répond ceci: *cet aigle est en effet sur le clocher de l'église depuis 8 ans et demi; il y est encore car on n'a pas trouvé un homme assez hardi pour aller l'enlever...* Le drapeau blanc fut bien placé sur une petite lucarne du clocher, mais un coup de vent le renversa; il fut remis mais de nouveau le vent le renversa...

En décembre de la même année, M. Frégeac chirurgien à Thémines, estime que l'Empereur n'est point perdu, il se retrouvera au printemps comme il l'avait prédit l'année dernière. M. Girou, notaire à Bretenoux, affirme publiquement dans une auberge que le Roi est la cause de l'établissement de l'impôt extraordinaire. En 1816, sur ordre du gouvernement de Louis XVIII, les deux frères Champollion soupçonnés de sympathie avec les bonapartistes, sont assignés à résidence dans le Lot. Tous ces faits démontrent à l'évidence la présence des deux clans régnant en Quercy et le climat de méfiance régnant parmi la population<sup>4</sup>.

Et c'est dans l'ambiance lourde et morose de cette période trouble, propice aux règlements de compte, que rentrent au pays, après d'incroyables périples, les trois frères Bonafous, neveux du roi Joachim Murat...

---

<sup>4</sup> AD46 série 1M, articles 192, 193, 194, 195, 197 et 200.